

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU **Jeudi 19 Septembre 2019 à 20H30**

PRESENTS : CHAIX Chantal, BAILLE Martial, CRESPIY Lionel, EULOGE Angélique, LOMBARD Gilbert, MORINEAUD Isabelle, GAUTHIER M-Estelle et TRABUC Christian.

ABSENTS EXCUSES : MARTINEZ Alain, DROUET Emilie pouvoir à MORINEAUD Isabelle, RONIN Patrick pouvoir à EULOGE Angélique.

ABSENT : BONNEAU Sébastien

SECRETAIRE DE SEANCE : BAILLE Martial.

Approbation du compte-rendu de la séance du 1^{er} août 2019

Approbation à l'unanimité

TRAVAUX DE NUMEROTATION ET ADRESSAGE

Dénomination des voies communales :

Le Conseil Municipal prend connaissance et localise les voies communales ainsi que leur dénomination en vue des travaux de numérotation des habitations. Accord à l'unanimité

(Route de la Saussette/Route de Champ Genis/Impasse du Riou/Route de Saint-Martin/Route de Boutouens/Impasse du Jas de Barras/Chemin du Cèdre/Route du Jas du Moine/Route de Sens/Chemin des Amandiers/Chemin des Oliviers/Chemin des Châtaigniers/Chemin des Chênes/Impasse Jean Blanc/Montée de la Chapelle/Route de la Chapelle/Rue de la Rochette/Rue du Petit Mardaric/Rue de l'école/Route du Village/Route des Terrasses du Mardaric/Route de Sisteron/Impasse Vallée/Impasse des Jasses/Route de Volonne).

Demande de subvention pour panneaux indicateurs et numéros :

Le Conseil Municipal sollicite les aides concernant l'achat du matériel nécessaire à l'acquisition des panneaux indicateur et des numéros des habitations.

OPPOSITION AU TRANSFERT OBLIGATOIRE DES COMPETENCES EAU ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF A LA CCJLVD AU 1^{ER} JANVIER 2020

La loi « Notre » prévoit le transfert des compétences eau et assainissement collectif aux E.P.C.I. de manière obligatoire au 01/01/2020.

Un projet de loi permettrait aux communes de reporter ces prises de compétences même si l'EPCI exerce déjà une partie des compétences.

Mme le Maire précise qu'une étude est actuellement menée par la CCJLVD ; Cette étude démontre que la prise de la compétence assainissement collectif au niveau intercommunal serait inopportun. Le délai supplémentaire de la période de report permettrait de préparer correctement ce transfert.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'oppose au transfert des compétences eau et assainissement collectif au 01/01/2020, prend acte que ces transferts auront lieu au 01/01/2026 sauf décision contraire de la CCJLVD après le 01/01/2020.

EXTENSION LOCAUX DE LA CTE DE CNES JABRON LURE VANCON DURANCE

Mme le Maire précise que la commune loue les locaux administratifs à la Cté de Cnes JLVD. Ces derniers sont exigus Compte tenu du personnel travaillant pour cette structure.

Suite au départ de l'ASA d'irrigation, Mme le Maire propose de modifier le bail de location pour que la CCJLVD occupe cet espace. Les travaux de propreté seraient réalisés par le bailleur sans modification du montant du loyer actuel.

Approbation par 8 voix Pour et 2 Abstentions.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 19/09/2019 – Suite

MODIFICATION DES ACTES CONSTITUTIFS DES REGIES DE RECETTES RESTAURANTS SCOLAIRES ET GARDERIE PERISCOLAIRE – PAIEMENTS PAR CARTE BANCAIRE

Mme le Maire rappelle que les paiements relatifs aux restaurants scolaires de Salignac et d'Entrepierres et à la garderie périscolaire sont pris au moyen de 2 régies de recettes.

Afin de faciliter ces opérations, il est proposé de donner la possibilité aux parents les paiements par carte bancaire.

Ceci nécessite la modification de la délibération n° 64/2017 du 18/12/2017 et l'acceptation des commissions appliquées aux paiements par carte bancaire (- de 20€ : 0.03 € + 0.20 % du montant de la transaction / + de 20 € : 0.05 € + 0.25 % du montant de la transaction).

Accord à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Bilan marché hebdomadaire saisonnier

Le Conseil municipal fait un bilan du marché organisé le mercredi soir depuis mi-juin 2019. Il a rencontré un succès évident. Six commerçants ont été présents de façon régulière. Le Conseil Municipal débattera lors d'un prochain conseil municipal de la mise en place d'un droit de place éventuel.

Travaux de voirie

Le marché a été signé et notifié à l'entreprise Routière du Midi qui doit effectuer la 1^{ère} tranche des travaux à partir d'octobre prochain.

Manifestation pour la défense des services publics

Mme le Maire invite les conseillers municipaux à participer à la manifestation qui aura lieu le 28 septembre prochain A Sisteron à l'appel de l'association des Maires du 04 et l'association des Maires Ruraux.

Pour soutenir les services publics (Trésorerie, Hôpital, etc...).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée vers 22h30.